

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 08001 Numéro SIREN : 538 207 556 Nom ou dénomination : A.R.I. LOGISTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2019 sous le numéro de dépôt 1342

Liberté-Egalité-Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISEN° 2065-SD
2018

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

A.R.I LOGISTIQUE

Adresse du siège social:

10 CITE DU JORD BAT A

SIRET 5 3 8 2 0 7 5 5 6 0 0 0 1 9

93700 DRANCY

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Transports routiers de fret de proximité Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	1 991		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 5%	
	PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
	Autres PV imposables à 19%			

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.frLes notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

Nom et adresse du conseil:

Tél:

Tél:

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:

Identité du déclarant:

N° d'agrément du CGA

Date: 18/05/2018

Lieu DRANCY

Qualité et nom du signataire:

PRESIDENT

Signature

PUGENGER FREDERIC ROGER

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

MONTANT DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES				
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions				e
autres que celles visées en (a),				f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)				g
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				h
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				i
Montant des revenus répartis (5)				j
G - REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES				Total (a à h)

G	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES
---	--

[illegible]

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS INFORMATICA

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise A.R.I LOGISTIQUE

ANNÉE 2017 ou exercice

du 01/01/2017

Adresse 10 CITE DU NORD BAT A 93700 DRANCY

au 31/12/2017

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ②	
- de l'exercice 2017 (total col.9 + total col.10) ⑩		- de l'exercice 2017 ⑪	
- de l'exercice précédent ⑪		- de l'exercice précédent ⑫	
Nom et qualité du signataire PUGENGER FREDERIC ROGER PRESIDENT		A <u>DRANCY</u> le <u>18/05/2018</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise A.R.I LOGISTIQUENéant ☐ *Adresse de l'entreprise 10 CITE DU NORD BAT A93700 DRANCYNuméro SIRET * 5 3 8 2 0 7 5 5 6 0 0 0 1 9

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

ACTIF

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT
ACTIF CIRCULANT
ACTIF IMMOBILISESTOCKS
ACTIF CIRCULANT
ACTIF IMMOBILISECAPITAUX PROPRES
ACTIF CIRCULANT
ACTIF IMMOBILISEDETTE(4)
ACTIF CIRCULANT
ACTIF IMMOBILISEREVENUS
ACTIF CIRCULANT
ACTIF IMMOBILISEREVENUS
ACTIF CIRCULANT
ACTIF IMMOBILISEREVENUS
ACTIF CIRCULANT
ACTIF IMMOBILISE

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>	<u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>
		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
Immobilisations corporelles *		028	030		
		7 560	528	7 032	
Immobilisations financières * (1)		040	042		
Total I (5)		044	048		
		7 560	528	7 032	
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
Marchandises *		060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070		
	Autres * (3)	072	074		
		39 317		39 317	9 576
		6 251		6 251	23 595
Valeurs mobilières de placement		080	082		
Disponibilités		084	086		
		1 911		1 911	3 391
Charges constatées d'avance *		092	094		
Total II		096	098		
		47 479		47 479	36 562
Total général (I+II)		110	112		
		55 038	528	54 510	36 562

PASSIF

		Exercice N NET	Exercice N-1 NET
		1	2
Capital social ou individuel *		120	
		3 000	3 000
Ecart de réévaluation		124	
Réserve légale		126	
		300	300
Réserves réglementées *		130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *		131	
		132	
Report à nouveau		134	
		14 148	11 309
Résultat de l'exercice		136	
		1 207	2 839
Provisions réglementées		140	
Total I		142	
		18 656	17 448
Provisions pour risques et charges		154	
Total II		156	
		9 306	198
Emprunts et dettes assimilées		164	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		166	
Fournisseurs et comptes rattachés *		169	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		172	
		26 548	18 916
Produits constatés d'avance		174	
Total III		176	
		35 855	19 114
Total général (I + II + III)		180	
		54 510	36 562

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **A.R.I. LOGISTIQUE**

A - RÉSULTAT COMPTABLE

										Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 7					Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 6				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209					210									
	Production vendue	biens			215					214									
		services *				217													
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								218	102 598	62 424						
	Production immobilisée *										222								
	Subventions d'exploitation reçues										224								
	Autres produits										226								
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)										230									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)										232	102 598	62 424						
	Variation de stock (marchandises) *										234								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)										236								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *										238		532						
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)							240									
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243						242	46 726	41 537							
										244	288	979							
	Rémunérations du personnel *										250		15 410						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)										252	53 064							
	Dotations aux amortissements *										254								
	Dotations aux provisions										256	528							
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259						262									
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260															
	Total des charges d'exploitation (II)										264	100 607	58 458						
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270	1 991	3 965						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)								280								
	Produits exceptionnels		(IV)								290								
	Charges financières		(V)								294		18						
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347						300	485	516							
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348															
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)								306	299	592						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										310	1 207	2 839							
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							312	1 207	314							
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *										316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles										318								
	Provisions non déductibles *										322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)										324	784							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248			330										
		Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			251									
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999								
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997								
	Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de revitalisation de la défense (44. quinquies)	127		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		342					
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990								
Divers* ZFA (44. quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346					350						
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655															
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										352	1 991	354							
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)										356								
	Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :								360								
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										370	1 991	372							

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : A.R.I LOGISTIQUE

31/12/2017

Détail des réintégrations diverses

Total des réintégrations diverses

Détail des déductions diverses

Total des déductions diverses

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A.R.I LOGISTIQUE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462	7 000	464		466	7 000		7 000		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492	7 000	494		496	7 000		7 000		

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552	528	554		556	528		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572	528	574		576	528		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	①	Amortissements *	②	Valeur résiduelle	③	Prix de cession *	④	Plus ou moins-values			
									Court terme *	Long terme		
									⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
	1											
	2											
	3											
	4											
	5											
	6											
	7											
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591						
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A.R.I LOGISTIQUE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	18 498
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	14 612
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	7 593
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

. Désignation de l'entreprise : A.R.I LOGISTIQUE

31/12/2017

Détail des Autres Imputations

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : A.R.I LOGISTIQUE		Néant ☒
Exercice ouvert le : 01/01/2017	et clos le : 31/12/2017	Durée en nombre de mois : 1 2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	Effectifs au sens de la CVAE *
Période de référence	024	160
Date de cessation		
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs		
Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.		
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.		

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 5 3 8 2 0 7 5 5 6 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.R.I LOGISTIQUE

ADRESSE (voie) 10 CITE DU NORD BAT A

CODE POSTAL 93700 VILLE L'FRANCY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	1
---	---

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET

5 3 8 2 0 7 5 5 6 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.R.I LOGISTIQUE

ADRESSE (voie)

10 CITE DU NORD BAT A

CODE POSTAL

93700

VILLE

DRANCY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 Penalites amendes fisc. & pena			485.00
13/01/2017 BQ AMENDE TRES	60.00		
13/01/2017 BQ AMENDE TRES	300.00		
04/04/2017 BQ AMENDE RADAR	50.00		
16/07/2017 BQ AMENDE PVE	3.00		

Expert On Demand

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL				
10100000 Capital	3 000	3 000		
	3 000	3 000		
RESERVE LEGALE				
10610000 Reserve legale	300	300		
	300	300		
REPORT A NOUVEAU				
11000000 Report a nouveau (solde credit)	14 148	11 309	2 839	25.11
	14 148	11 309	2 839	25.11
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)				
	1 207	2 839	1 632	57.48
TOTAL I	18 656	17 448	1 207	6.92
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES				
16410000 EMPRUNTS DE 3000 EUROS	9 306	1 98	9 109	NS
16420000 EMPRUNTS DE 10000	198	193		
	9 109		9 109	
AUTRES DETTES				
41110000	26 548	18 916	7 632	40.35
44400000 Etat impôt sur les bénéfices	10		10	
44551000 Tva à décaisser	3 096	2 797	299	10.68
44587600 TVA en attente collectée 20.00	16 907	16 119	789	4.89
	6 535		6 535	
TOTAL III	35 855	19 114	16 741	87.59
TOTAL GENERAL	54 510	36 562	17 949	49.09

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	102 598	62 424	40 174	64.36
70600000 Prestations de services	102 598	62 424	40 174	64.36
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	102 598	62 424	40 174	64.36
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		532	532	100.00
60170000 Fournitures a, b, c...		532	532	100.00
AUTRES CHARGES EXTERNES	46 726	41 537	5 189	12.49
60400000 Achats etudes et prestat. serv	196		196	
60410000 PRESTATIONS - PRESSING		14	14	100.00
60600000 Achats non stockes de mat. pre	1		1	
60610000 Fournitures non stock. eau, én		56	56	100.00
60611000 CARBURANT		7 669	7 669	100.00
60630000 Fournit. entretien & petit equ	1 392	1 488	96	6.46
60631000 VETEMENT PROFESSION	920	316	604	190.81
60640000 Fournitures administratives		383	383	100.00
61350000 Locations mobilières	7 500	8 374	874	10.43
61400000 Charges locatives et de coprop	1		1	
61500000 Entretien et réparations	488		488	
61510000 ENTRETIENS REPARATIONS VEHICUL	1 240	1 800	560	31.09
61600000 Primes d'assurance	2 235	1 882	353	18.75
61650000 Insolvabilité clients		370	370	100.00
62240000 Remunerations des transitaires	75		75	
62250000 Remunerations d'affacturage	1 932	960	972	101.20
62260000 Honoraires	2 800	1 833	967	52.73
62270000 Frais d'actes et de contentieu		3	3	100.00
62280000 Divers		1 203	1 203	100.00
62310000 Annonces et insertions	9		9	
62380000 Divers (pourboires, dons coura	4		4	
62500000 Deplacem. missions et receptio	19	71	53	74.05
62510000 Voyages et déplacements	129	1 738	1 609	92.58
62511000 PARKING	807	38	769	NS
62511100 PEAGES	4 910	2 429	2 480	102.10
62512000 HOTELS	1 347	1 032	315	30.48
62520000 CARBURANT	13 024	2 687	10 337	384.64
62560000 Missions		3	3	100.00
62570000 Receptions		589	589	100.00
62571000 REPAS	4 025	1 316	2 710	205.95
62600000 Frais postaux et de télécomm.	120	38	81	212.57
62630000 BOUYGUES TELECOM	934	58	875	NS
62640000 SFR	168	740	572	77.29
62650000 FREE		4	4	100.00
62660000 APPLE STORE	747		747	
62700000 Services bancaires et assim.	1 273	4 442	3 169	71.34
62780000 Autres frais & comm. prest. se	423		423	
62800000 Divers	8		8	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	288	979	691	70.55
63512000 Taxes foncieres		971	971	100.00
63515000 VIGNETTE QUALITE AIR		8	8	100.00
63542000 TAXE D'IMMATRICULATION	288		288	

Expert On Demand

SAS A.R.I. LOGISTIQUE

AU CAPITAL DE 3000 €
Siège Social : 1 RUE PIERRE SEMART
93700 DRANCY
SIRET : 538 207 556 00019

PROCES – VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 Août 2018 A 10H

Les associés de la SAS A.R.I. LOGISTIQUE se sont réunis au siège social de la société conformément à la convocation qui leur a été adressée individuellement.

L'assemblée est présidée par Mr PUGENGER Frédéric gérant associé.

Les associés présents ont émargé les listes de présence, la part totale du capital de la société atteint ainsi 100%.

Mr le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée puisque le quorum de 50% est atteint et peut ainsi valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents suivants dûment déposés à leur intention :

Lettres de convocation.

ORDRE DU JOUR

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Le président a mis à la disposition de l'assemblée et déposé sur le bureau :

- L'inventaire au 31 décembre 2017
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés à la même date
- Le texte des résolutions
- Le rapport de gestion
- Reconduction du Gérant pour l'année 2018.

Il indique que les comptes annuels à l'exception de l'inventaire, le texte de résolutions et le rapport de gestion ont été communiqués aux associés au moyen de la lettre de convocation l'inventaire a été tenue au siège social à leur disposition pendant les quinze jours ayant précédés l'assemblée.

Celle-ci lui donne acte

Puis il lit le rapport du gérant

Personne ne demande plus la parole, la discussion est déclarée close et le président met aux voix les résolutions suivantes figurantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale après avoir entendu le rapport de gestion, approuve : le rapport de gestion, l'inventaire, les comptes annuels arrêtés au 31/12/2017 tels qui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserves à la gérance pour sa gestion pour ledit exercice et reconduit le gérant dans ses fonctions pour l'année 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée approuve les propositions de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net comptable de 1 207€ que nous portons sur le compte dit report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

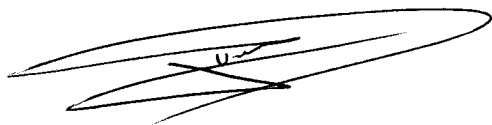
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présents pour accomplir les formalités légales et réglementaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h45 et le présent procès-verbal est dressé et signé après lecture par tous les présents

Président Actionnaire
Mr PUGENGER Frédéric

Actionnaire
Mme PUGENGER Dita



SAS A.R.I LOGISTIQUE

AU CAPITAL DE 3000€
1 RUE PIERRE SEMART
93700 DRANCY
SIRET :538 207 556 00019

RAPPORT DE LA GERANCE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Messieurs,

Conformément à la loi, nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire pour vous soumettre les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2017 et vous présenter un rapport sur la situation et l'activité de la société pendant cet exercice. Pour votre information, il vous est joint avec le présent rapport les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le bilan
- Les comptes de résultat
- Les annexes
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation

Nous vous précisons que les comptes annuels de notre société et soumis à votre approbation, ont été élaborés et représentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitant.

Les méthodes retenues pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilités pour cet exercice sont celles du plan comptable 2010.

Pendant la période allant du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017 nous avons réalisé

Un chiffre d'affaire de l'ordre de 102 598€

I. ANALYSE DES CHARGES D'EXPLOITATION

ACHATS DE MARCHANDISES

ACHATS DE MAT P ET AUTRES APP €

VARIATION DE STOCKS MSES

AUTRES CHARGES EXTERNES 46 726€

IMPOTS ET TAXES 288€

SALAIRES ET TRAITEMENT €

CHARGES SOCIALES 53 064€

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS 528€

AUTRES CHARGES €

TOTAL 100 607€

II. CONCERNANT LES POSTES DE BILAN

Nous avons un actif immobilisé de 7 032€

L'état de nos dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 35 855€ représentant :

EMPRUNT	9 306€
FOURNISSEURS	€
DETTES FISCALES ET SOCIALES	26 548€
COMPTE COURANT GERANT	€
TOTAL	35 855€

Le résultat comptable fait apparaître un bénéfice net comptable de 1 207€ que nous portons sur le compte dit de report à nouveau.

Pour satisfaire aux prescriptions de la loi du 24 juillet 1966 nous vous précisons que notre société n'a pas de filiale, n'a pas pris de participation dans une autre société au sens de la loi, elle n'a souscrit ni cautionné ni avalisé ni garanti aucun engagement aucune convention visée par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 n'est intervenue.

Le 31 Août 2018

Le Président

Mr PUGENGER Frédéric

